

## COMMUNIQUE de PRESSE :

Paris, le 23 Janvier 2008

### Téléphones portables pour enfants **ALERTE ... Il n'y a aucun risque.**

Le communiqué publié le 02 Janvier 2008 par le Ministère de la Santé pour mettre en garde les parents contre l'usage de portables par les enfants est une polyphonie de contradictions.

Citons :

- Côté chèvre
- 7<sup>ème</sup> ligne- « ... aucune preuve scientifique ... »  
Il s'agit des risques de santé.
  - 11<sup>ème</sup> ligne- pas possible  
« ... de conclure formellement sur l'existence d'un risque. »
- Côté chou
- 9<sup>ème</sup> ligne- « ... possibilité d'un risque faible ... »  
Vous suivez. Il s'agit toujours des risques de santé.
  - 21<sup>ème</sup> ligne- « Le Ministère de la Santé ... invite les familles et les parents à la prudence ... »  
Là, le risque étant faible, c'est le Ministère de la Santé qui incite à la panique.
  - 23<sup>ème</sup> ligne- « ... les enfants pourraient être plus sensibles ... »  
Mais à quoi ? A des risques sans preuves.
  - 26<sup>ème</sup> ligne- « ... ne pas téléphoner ... lors de déplacements ... »  
Le Ministère de la Santé réinvente le téléphone fixe.  
- « ... éloigner son téléphone des zones sensibles du corps ... »  
Là, le Ministère de la Santé souffle carrément sur le feu.  
Et en plus, il ne précise pas quelles sont les zones insensibles.

En fait, on est plus dans la cacophonie que dans la polyphonie.

Et le **principe de prudence** semble plus s'appliquer au communiqué qu'aux enfants.

La raison semble en être un problème de lecture.

Citons à nouveau :

« ... conclusions de l'expertise nationale et internationale ... »

« ... aucune preuve scientifique ... »

Le rapport BIOINITIATIVE, Août 2007, rapport international de 600 pages, récapitulatif de plus de 1500 travaux publiés et non contestés, est fondé sur le fait que TOUTES les formes de toxicité actuellement connues sont aujourd'hui, sur le plan scientifique, ENTIEREMENT PROUVEES.

Il est vrai que les auteurs, sommités internationales du domaine, sont pleinement INDEPENDANTS de l'Industrie.

« ... possibilité d'un risque faible ... » « ... après une utilisation de longue durée ... »

Les PREUVES ne concernent en effet que les attaques sur le cerveau, sur les régulations des cellules, sur le système immunitaire, ainsi que les ruptures non réparables d'ADN, et le développement de divers types de tumeurs dont certaines dans le cerveau. Excusez du peu !

Au sujet de la longue durée, un rapport de l'Université de Clermont-Ferrand établit que les attaques génétiques apparaissent après moins de 15 minutes d'exposition.

Souhaitons que ces problèmes de lecture ne soient pas liés à un excès d'antennes-relais de téléphonie mobile à proximité du Ministère.

Contact presse :                   01 40 18 02 81  
  01 43 55 96 08